

NOTE À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE SECTION

Centenaire de la SMLH

_

Rallye de la jeunesse SMLH

Références:

Note d'organisation du centenaire du 20 octobre 2020



SOMMAIRE

1 OBJECTIFS ET ENJEUX	<u>3</u>
1.1 RAPPEL: LES BUTS ET MISSIONS DE LA SMLH - LE PROJET ASSOCIATIF SMLH 2030.	
1.2 But du Centenaire	
1.3 BUT DU RALLYE DE LA JEUNESSE	
1.4 DATE ET LIEU DU RALLYE PRESENTIEL	
2 CONCEPT DU RALLYE	<u>5</u>
2.1 UNE ACTIVITE CENTRALE : LE RALLYE	
2.1.1 GRANDS PRINCIPES DU CHALLENGE	
2.1.2 COMPOSITION DES EQUIPES	
2.1.3 ROLE DES ACCOMPAGNATEURS DE SECTION	
3 DEROULEMENT DU RALLYE DE LA JEUNESSE	6
3.1 LES STANDS	
3.1.1 DESCRIPTION DES STANDS	
3.1.2 ROLE DE L'ANIMATEUR DE STAND	
3.2 LE RALLYE DIGITAL - FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME DE JEU	
3.2.1 INSCRIPTION DES EQUIPES	
3.2.2 UTILISATION DE LA PLATEFORME	
3.3 LE RALLYE PRESENTIEL - JOURNEE AUX INVALIDES - DEROULEMENT DE L'ESCALE « STAND »	
3.3.1 CHOIX DES STANDS 3.3.2 DECOMPOSITION DU DEFI : 3 ETAPES	
3.3.3 HORAIRES	
4 PREPARATION DES EQUIPES - RETRO PLANNING ET CALENDRIER	<u>8</u>
5 ACTIVITES CONNEXES	9
5.1.1 Intervention du president de la Republique	
5.1.2 CONFERENCES ET ESPACES D'ECHANGES	
5.1.3 UN WEEK-END D'ACTIVITES	
6 SOUTIEN LOGISTIQUE	9
6.1 DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS	
6.2 ÉQUIPEMENTS	1
6.3 HEBERGEMENT	1
6.4 COMMUNICATION	1
6.5 Assurances	1
Annexe 1 - Vues d'artiste - Concept de projet d'aménagement	1
Annexe 2 - Retro-planning / Calendrier	1



1 Objectifs et enjeux

1.1 Rappel: Les buts et missions de la SMLH - Le projet associatif SMLH 2030.

La Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), forte de 45 000 membres, célèbre en 2021 son centenaire. Ses statuts (article 2) précisent ses missions, reprises et affinées dans son projet associatif SMLH 2030, validé en 2018 par l'assemblée générale afin, notamment, de structurer au mieux l'action de ses membres, comités et sections, et de diffuser une image cohérente et lisible de celle-ci à l'extérieur.

Ces grandes missions sont :

- La solidarité et l'entraide,
- Le rayonnement de l'Ordre, des valeurs de la France et de sa culture,
- 4 grandes causes nationales de la SMLH rassemblées sous le label « La Légion d'honneur au cœur de la Nation - Renforcement de la cohésion nationale » : soutien de l'apprentissage et de la formation professionnelle, soutien des jeunes méritants¹, interventions dans les établissements scolaires, soutien des candidats à la naturalisation.

1.2 But du Centenaire

Le centenaire de la SMLH est placé sous le haut patronage du président de la République.

Il s'inscrit dans le cadre d'un **plan de communication global destiné à promouvoir la SMLH** et son projet associatif sur le court, moyen et long terme, auprès du grand public et de tous les décorés non encore adhérents. Il est une opportunité unique de faire la lumière sur les réalisations de nos prédécesseurs et sur la diversité et l'actualité de celles d'aujourd'hui.

De nombreuses activités sont prévues pour le centenaire, essentiellement à l'échelle de la section qui dispose d'une grande liberté d'action, mais aussi à l'échelle nationale. Elles sont en principe organisées entre septembre 2021 et juin 2022. Elles doivent s'inscrire dans le cadre exclusif des missions de la SMLH et de son projet associatif, notamment dans sa dimension intergénérationnelle.

Si cette « année » d'évènements est destinée à promouvoir l'image de la SMLH auprès du grand public, l'effet recherché à court et moyen terme est surtout de sensibiliser les nouveaux décorés à la modernité de nos actions afin de les inciter à s'engager à nos côtés.

C'est dans cet esprit que sont organisés nos événements qui doivent autant que possible **intégrer la dimension du lien intergénérationnel** de l'action de la SMLH (transmission et solidarité). C'est donc naturellement et dans l'esprit du projet associatif SMLH 2030 que les activités du centenaire impliquent notre jeunesse, avenir de notre pays.

¹ La SMLH s'engage, à l'échelle individuelle ou collective, dans le soutien et la motivation des jeunes citoyens qui affichent une volonté certaine d'avancer dans la vie. Cet accompagnement prend des formes très variées, du soutien individuel apporté naturellement par le sociétaire envers un jeune citoyen aux initiatives collectives ou plus structurées dans le cadre de conventions nationales ou locales avec les organismes ou institutions (Haut-commissariat au service civique, cadets de la Défense, Service national universel, Apprentis d'Auteuil, Fondation Un Avenir Ensemble, etc.).



.

Un des évènements phare du centenaire de la SMLH est l'organisation à l'échelle nationale d'un « rallye de la jeunesse » fédérant un millier de jeunes en provenance de nos sections mais aussi de l'étranger.

1.3 But du rallye de la jeunesse

Cet évènement national a pour buts de :

- **Distiller les valeurs de solidarité chez les jeunes** Français issus des départements de France métropolitaine et ultramarine et sélectionnés au niveau de la section,
- Brasser les profils, générations et cultures,
- Inciter les jeunes participants à s'intéresser à différentes thématiques culturelles et sociétales,
- Faire de ces jeunes les ambassadeurs de la SMLH au sein de leur environnement proche,
- Marquer les esprits de ce millier de jeunes par des activités séduisantes et structurées.

Le rallye de la jeunesse est organisé en deux temps :

- Un rallye/compétition digital qui dure 5 mois, via une plateforme accessible en permanence sur internet,
- Un rallye/compétition présentiel organisé à Paris (Hôtel des Invalides).

Le rallye (digital et présentiel) est construit sur les principes suivants :

- La **constitution par chaque section d'une équipe** (idéalement 8 participants), accompagnée tout au long du rallye par deux sociétaires accompagnateurs,
- Un rallye construit autour d'ateliers thématiques (près de 80) tenus par des professionnels (animateurs). Les équipes y relèvent des défis destinés notamment à développer leurs connaissances mais aussi la cohésion et la solidarité interne en leur sein.
- Des thèmes d'ateliers déclinés des fondamentaux et valeurs de la SMLH, tels qu'inscrits dans ses statuts et son projet associatif.

Le rallye sera, lors de la journée « en présentiel » à Paris, agrémenté **d'activités connexes** le jour-même (conférences et échanges dans les différents espaces des Invalides), mais aussi la veille (*cf. para 2.2 - Activités connexes*).

Les sociétaires de la SMLH sont invités à participer à la journée « en présentiel ». L'Hôtel national des Invalides sera a priori ouvert au grand public (hors contexte de crise sanitaire susceptible d'imposer d'éventuelles restrictions) ce qui contribuera au rayonnement de la SMLH.

1.4 Date et lieu du rallye présentiel

Le **rallye présentiel** de la jeunesse est programmé le **dimanche 26 septembre 2021**, date anniversaire de la création de la SMLH².

² Le 26 septembre 1921 est créée la Société de la Légion d'honneur (SLH) qui deviendra la SEMLH, Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur en mars 1922.



Il est organisé à **l'Hôtel national des Invalides**, lieu hautement symbolique et à l'impact fort auprès de la jeunesse, dans le strict respect des règles sanitaires³.

2 Concept du rallye

2.1 Une activité centrale : le Rallye

2.1.1 Grands principes du challenge

La transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire est au cœur de chaque activité. **L'esprit d'équipe** est le fil conducteur de l'activité au sein du stand. Les prix sont attribués aux équipes et non aux personnes.

Le rallye de la jeunesse se décompose en deux temps :

- Une phase de compétition digitale (mai à septembre 2021), phase de préparation et d'entraînement sur une plateforme digitale dédiée. Les équipes entrent en compétition à distance sur l'intégralité des 80 activités (stands). Cette première étape du rallye est un défi collectif à part entière. En cas de report de la journée du 26 septembre, des prix seront remis aux lauréats de la compétition digitale qui dure 5 mois.
- Une phase de compétition en présentiel, à caractère évènementiel, organisée le dimanche 26 septembre aux Invalides (Paris). Elle est notamment l'occasion, pour les équipes, de mettre en pratique les connaissances acquises lors de la compétition digitale. Tout au long de la journée, les équipes participent à plusieurs stands (6 stands sélectionnés en amont par chaque équipe selon un processus précis élaboré lors de la compétition digitale). Elles relèvent les défis préparés pour la journée par les professionnels animateurs de stands.

La remise des prix est organisée à la fin de la journée en fonction des résultats obtenus le jour-même mais aussi lors de la compétition digitale.

2.1.2 Composition des équipes

Chaque section SMLH sélectionne 1 équipe composée de :

- **8 jeunes âgés de 16 à 22 ans** (idéalement majeurs), quels que soient leur cursus et leur situation (les sélections ne sont pas restreintes aux seuls étudiants ou apprentis),
- 2 accompagnants (sociétaires qui stimulent leur équipe au fur et à mesure de sa constitution et dès l'ouverture de la compétition digitale).

³ Si les conditions sanitaires ne permettaient pas à cet événement de se dérouler en raison d'une évolution de la pandémie du Covid-19, le siège reportera cet événement à une date ultérieure.



2.1.3 Rôle des accompagnateurs de section

Les accompagnateurs :

- **Composent et accompagnent** leur équipe pendant toute la durée du rallye et dès le lancement de la compétition digitale,
- Sont en contact permanent avec les équipes du siège national pour le suivi et l'appropriation des règles de la compétition,
- Stimulent leur équipe dès le lancement de la campagne digitale (inscription sur la plateforme, encouragement à répondre aux questionnaires, à rechercher l'information, à apprendre, etc.). Ils doivent eux-mêmes s'approprier la plateforme de jeu digitale. Un guide d'utilisation de la plateforme leur est diffusé,
- Accompagnent physiquement leur équipe tout au long du séjour parisien,
- **Participent**, lors de la journée aux Invalides, aux stands de leur équipe mais ne peuvent pas cumuler de point personnellement.

Les accompagnateurs sont invités à s'identifier auprès du siège avant la fin mars 2021 - centenaire@smlh.fr

3 Déroulement du rallye de la jeunesse

3.1 Les stands

Le stand, *terme générique*, est un module spécifique préparé et animé par un professionnel tout au long du rallye et dès le début de la compétition digitale. L'animateur prépare et anime le contenu des épreuves. Une fiche de tâche lui est transmise par le siège. Il est sélectionné par le siège de la SMLH. Les sections qui le souhaitent sont cependant invitées à faire remonter au siège toute éventuelle candidature d'animateur motivé et bénévole pour tenir un stand.

3.1.1 Description des stands

Les stands sont construits sur 3 thématiques déclinées de l'esprit des statuts et du projet associatif de la SMLH :

- Solidarité,
- Mémoire et valeurs,
- Métiers.

3.1.2 Rôle de l'animateur de stand

L'animateur:

- Est un professionnel et élabore en amont un défi en lien avec son activité et les valeurs portées par la SMLH. Son défi est le même pour toutes les équipes,
- Prépare son stand et stimule les équipes pendant tout le rallye, de mai à septembre,



- S'approprie la plateforme digitale du rallye. Un guide d'utilisation de la plateforme lui est remis,
- Accueille les équipes sur son stand lors de la journée aux Invalides et organise le défi dans le temps imparti (30 minutes),
- Attribue des points à l'équipe,
- Fournit l'équipement nécessaire à la bonne réalisation du défi lors de la journée aux Invalides.

3.2 Le rallye digital - Fonctionnement de la plateforme de jeu

3.2.1 Inscription des équipes

L'accompagnateur de l'équipe de chaque section fournit au siège les **coordonnées indispensables** (nom, prénom, adresse mail) des membres.

L'équipe centenaire du siège :

- Saisit les coordonnées des membres de l'équipe,
- Inscrit tous les participants et leur transmet par mail un accès à la plateforme de jeu.

3.2.2 Utilisation de la plateforme

Afin que toutes les équipes puissent se lancer dans la compétition et être préparées au mieux à la compétition présentielle (Paris), la plateforme de jeu sera accessible à partir du 3 mai 2021. Un minimum de 60 stands seront disponibles le jour de l'ouverture. Les autres seront intégrés au dispositif au fil du temps.

Les équipes :

- Peuvent intégrer de nouveaux membres au fil du temps si l'équipe n'est pas complète à l'ouverture,
- Découvrent progressivement sur la plateforme les différentes thématiques et stands,
- Répondent en ligne à des questionnaires de culture générale leur imposant notamment des recherches et un travail personnel,
- Sont stimulées par un décompte de points/classement affiché en temps réel sur l'outil.

3.3 Le rallye présentiel - Journée aux Invalides - Déroulement de l'escale « stand »

3.3.1 Choix des stands

Les équipes « choisissent » 6 stands (2 par grande thématique). La répartition des stands par équipe est effectuée lors de la phase digitale. Les équipes sont appelées à classer tous les stands (80) par priorité au sein de chacune des 3 thématiques. Un algorithme permettra à l'issue d'établir les 6 étapes dédiées à chaque équipe lors de la journée.

Le siège diffusera en septembre les parcours personnalisés de chaque section.



3.3.2 Décomposition du défi : 3 étapes

L'étape stand dure 30 minutes et impose une discipline d'équipe à entretenir en amont de l'épreuve :

Étape 1 : Accueil de l'équipe : 2 minutes
 Étape 2 : Réalisation du défi sur le stand : 25 minutes

Approche théorique du défi : 5 minutes
Approche pratique du défi : 20 minutes

• Étape 3 : Quiz : 3 minutes

Les équipes collectent des points lors de l'escale « stand ». Elles comptabilisent des **points collectifs** et **individuels**. L'animateur attribue des points à la fin de chaque défi réalisé.

Tout au long de la journée, les équipes ont un accès au classement général (écran géant) et peuvent aussi visualiser l'évolution de leur score en temps réel sur la plateforme de jeu (internet).

3.3.3 Horaires

Les équipes sont attendues aux Invalides dès 7h00. La cérémonie d'ouverture est prévue à 8h15 et le début du rallye à 8h45. Les participants quittent les lieux à 17h.

La journée d'une équipe est décomposée en créneaux de 40 minutes.

Les créneaux sont dédiés aux escales stands, déplacements et activités connexes (conférences).

Un programme précis de la journée sera transmis aux équipes ultérieurement.

4 Préparation des équipes - Rétro planning et calendrier

Le rétro planning/calendrier est présenté en annexe 2.

Dates importantes:

- Confirmation de participation des sections au plus tôt, idéalement avant fin mars 2021.
- Inscription par le siège des participants avant le 3 mai 2021 (date d'ouverture de la plateforme).
 Les sections transmettent au siège la liste des participants et leurs coordonnées.
- Demande d'hébergement pour les membres de l'équipe au plus tôt, avant le 3 mai 2021.

Toutes ces informations sont à adresser à centenaire@smlh.fr.



5 Activités connexes

5.1.1 Intervention du président de la République

Le président de la République, grand maître de l'ordre, est susceptible d'inaugurer la journée de la jeunesse qu'il encourage.

5.1.2 Conférences et espaces d'échanges

Des conférences et espaces d'échanges sont prévus lors de la journée à Paris pour les équipes mais également pour les sociétaires et les visiteurs. Leur programme sera diffusé ultérieurement.

5.1.3 Un week-end d'activités

La cour d'honneur des Invalides est occupée le matin de la journée du samedi 25 septembre, veille du rallye de la jeunesse (cérémonie d'hommage aux Harkis - Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants).

Des activités sont cependant susceptibles d'être organisées aux Invalides l'après-midi par la SMLH, **sous réserve de leur confirmation ultérieure** :

- Prix national SMLH de l'apprentissage,
- Concert des « voix de l'outre-mer ».

Sont d'ores et déjà envisagées et programmées les activités suivantes (sous réserve des limites imposées par la situation sanitaire) :

- Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le samedi 25 septembre à 18h30, pour les jeunes présents ce jour sur Paris,
- Visites des musées (Légion d'Honneur, Musée de l'Armée, Musée de l'Ordre de la Libération).

6 Soutien logistique

6.1 Déplacements et transports

Les frais de déplacement sont, comme pour toute activité de la SMLH, à la charge de la section. La section ayant des difficultés financières est cependant invitée à se rapprocher du siège (centenaire@smlh.fr). Chaque requête est étudiée par la cellule centenaire.

Afin de bénéficier de tarifs préférentiels, les sections sont invitées à effectuer une demande groupée auprès de la SNCF à partir de la date d'ouverture de vente des billets soit le 22 avril 2021.

 Pour les groupes entre 10 et 36 personnes, la démarche se fait directement sur le site internet de la SNCF à l'adresse :

https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/voyage-groupe/voyagez-avec-groupe-10-36-personnes.



 Pour les groupes de plus de 36 personnes, la démarche se fait également sur le site internet via un formulaire de demande de devis accessible sur la page : https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/voyage-groupe/plus-de-36-personnes.

6.2 Équipements

Un vêtement (type et modèle à préciser ultérieurement) aux couleurs de la SMLH sera offert aux participants pour faciliter leur identification lors de la journée aux Invalides.

Sont également remis aux participants des sacs garnis des produits suivants :

- Panier-repas froid pour le déjeuner,
- Programme de la journée,
- Plan des Invalides, règles de conduite,
- Divers objets promotionnels SMLH.

Le siège se charge de fournir les équipements aux participants à leur arrivée sur le lieu de l'événement. Les accompagnants sont invités à fournir au siège, lors de l'inscription de leurs équipes, la taille « vestimentaire » de chaque participant afin d'optimiser la commande globale des vêtements par le siège.

6.3 Hébergement

Le siège prend en charge l'hébergement des équipes et de leurs accompagnateurs qui souhaitent passer la nuit du 25 au 26 septembre 2021 à Paris.

Le siège est en liaison avec le « Bureau de Voyage de la Jeunesse » (https://www.bvjhostelparis.com), association disposant d'une capacité d'hébergement de 1 200 personnes répartie sur 4 sites en plein centre de Paris :

- Louvre,
- Quartier Latin,
- Opéra-Montmartre,
- Champs-Élysées Monceau.

Les sections concernées effectuent leur demande d'hébergement auprès de la cellule centenaire (centenaire@smlh.fr) avant le 3 mai 2021. Les sections d'Ile-de-France qui le souhaitent peuvent également faire une demande d'hébergement afin de s'assurer de leur présence dans les temps le dimanche matin.



6.4 Communication

La SMLH est accompagnée par la société *Publicis Consultants* dans le cadre de sa stratégie de communication (communication digitale, relations presse). Plusieurs autres sociétés de communication (dont la *société ECLECTIC Production*) sont susceptibles de couvrir l'évènement. Le projet d'utilisation d'un drone aérien est envisagé.

6.5 Assurances

Les manifestations organisées à l'échelon du siège, des sections et des comités pour les manifestations du Centenaire sont couvertes par un contrat unique.

Il s'agit d'un contrat « **Responsabilité civile** » souscrit auprès de la Société d'Assurances Mutuelle à Cotisations Fixes (SMACL), par l'intermédiaire du cabinet VERSPIEREN SA, 8 avenue du Stade de France 93210 Saint Denis.

Ce contrat garantit la responsabilité civile, y compris pour les risques d'incendie, d'explosions, de dégâts des eaux et de vols par préposés. Il a pour objet de garantir contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant incomber à la Société en raison des dommages corporels, matériels et immatériels, causés à autrui du fait de son activité.

Les risques couverts :

- Les dommages corporels : tout préjudice résultant d'une atteinte à l'intégrité physique d'une personne,
- Les dommages matériels: toute détérioration, destruction, modification, altération, vol, disparition ou perte d'un bien meuble ou immeuble, d'une chose, d'une substance, d'un animal.

En revanche, les dommages que les jeunes pourraient subir lors de leurs déplacements ou pendant la manifestation, ne seront couverts que si la responsabilité de la SMLH est retenue.

La participation des mineurs reste assujettie au régime de l'autorisation parentale.

Une **fiche technique « responsabilités »** (autorisation parentale, droit à l'image, autres) ainsi qu'un formulaire d'engagement à respecter les règles précises du séjour seront transmis ultérieurement aux sections et participants.



Annexe 1 - Vues d'artiste - Concept de projet d'aménagement









			Mars				Avril	i =				Mai			Juin	_		~	Juillet					Août	ب					Sept	Septembre	bre			
TÂCHES	ÉCHÉANCE	S10	511	S10 S11 S12	\$13	S14	S14 S15	5 516	5 517	7 518		S19 S20	521 52	222 82	223 52	S24 S25	929	527	528	829	530	531	532	533	534	535	236	337	7 20	21	77	23	24	25	26
Validation de participation à la journée	avant le 2 avril 2021																																		
Inscription des équipes auprès du siège	avant le 3 mai 2021																																		
Inscription des équipes pour l'hébergement	avant le 3 mai 2021																																		
Ouverture de la plateforme de jeu	03-mai-21																																		
Entrainement des équipes sur la plateforme	3 mai à début septembre 2021																																		
Choix des stands pour la début septembre 2021 journée	début septembre 2021																																		
Fin de la compétition digitale	début septembre 2021																																		
Journée de la Jeunesse aux invalides	Journée de la Jeunesse aux invalides 26-sept-21					!	i	i			<u>i</u>		 !		_]															

